

Objet : Nouvelles directives sur les prises de sang : mise en garde d'une infirmière

La dernière de Roselyne ! Faire suivre sans modération

Aujourd'hui, j'avais formation obligatoire sur les prélèvements (sanguins et autres). Le directeur du principal labo avec lequel notre hôpital travaille nous apprend (tenez-vous bien !) que nous, les infirmières, n'avons plus le droit de faire les prises de sang. D'après la dernière ordonnance de notre chère ministre de la santé (donc, pas de passage devant députés et sénateurs !), les laboratoires, pour subsister, devront passer une certification assez contraignante et compliquée, et pour ce faire, doivent, entre-autres, se porter garants du préleveur (c'est à dire, nous, en l'occurrence !). Conséquence immédiate : les infirmières ne seront autorisées à prélever que si elles ont été formées et agréées par le labo dans lequel le prélèvement est analysé ! Exit, donc, les infirmières intérimaires ou remplaçantes...

Seconde conséquence, et non des moindres : les prélèvements à domicile seront désormais interdits !

Les patients devront donc se rendre au laboratoire par leurs propres moyens, quel que soit leur état, ou bien se faire hospitaliser !

Troisième conséquence : les laboratoires étant tenus de s'équiper de machines hyper-performantes, avec le moins de personnel possible, (ah oui, parce que j'ai oublié de vous préciser que l'État a décidé de diminuer fortement le remboursement des examens sanguins aux laboratoires !) pour pouvoir continuer à fonctionner, ils vont devoir se regrouper (but final avoué : 1 à 2 labos seulement par département !!!).

Bref, les hôpitaux de taille moyenne qui possèdent leur propre labo vont le fermer (c'est déjà fait à Paoli-Calmette, par exemple, Cavaillon et Orange vont suivre) et il faudra donc se déplacer vers un grand plateau technique pour faire les examens qui ne sont pas hyper-courants

Comme ces grands plateaux techniques seront les seuls à accueillir une grande partie des examens à réaliser, nous n'aurons les résultats qu'au bout de plusieurs jours (et mieux vaut ne pas en avoir besoin un vendredi après-midi !)

Enfin, cerise sur le gâteau : en toute discrétion, il a été décidé que désormais le directeur d'un labo n'a plus besoin d'être biologiste !

La Générale de Santé, ainsi que d'autres grands groupes financiers sont donc en train de racheter tous les labos de France et de Navarre et il devient donc impossible à un médecin biologiste de posséder son propre labo...

Voilà, je ne peux vous conseiller qu'une seule chose : surtout, ne tombez pas malade ! Et si toutefois cela vous arriver malgré tout, déménagez aussitôt vers une grande ville, seul moyen d'ici très peu de temps de pouvoir être soigné dans des conditions acceptables !

Nous avons le meilleur système de santé au monde, mais c'était avant ! ! ! !

Emma, une infirmière démoralisée et dégoûtée.

Emma a fait suivre l'info à une copine biologiste, voici sa réponse : étant biologiste directrice d'un petit labo (3 personnes) de proximité, je confirme cette info. L'ordonnance est passée en janvier 2010 et nous avons jusqu'en 2013 pour nous mettre aux nouvelles normes. Ce qui est

totalemment impossible pour les petits et moyens labos vu le coût, car bien évidemment tout cela n'est pas gratuit.

Donc ma structure étant trop petite, je suis condamnée à disparaître !!!

A 54 ans c'est un peu dur à avaler!!!

Quant aux regroupements de labos, c'est un pis aller, pour faire face aux structures financières qui attendent (comme pour les cliniques) de racheter et rentabiliser au maximum aux dépens de la relation avec les patients. Des labos traitant plus de 1000 dossiers jours ne peuvent être à l'écoute de la personne. Et effectivement, à terme, il n'y aura plus que 1 ou 2 labos par département y compris pour les labos des petits hôpitaux

Ceci est le système américain, allemand, et autre pays Européens.

Voilà donc l'avenir de la santé vendu aux grands groupes financiers.

La ministre Mme Bachelot a validé l'ordonnance Ballereau du 15.01.2010.

Les conséquences sont catastrophiques...

Au plus tôt en 2013 et au plus tard en 2016, les laboratoires d'analyses médicales de proximité, VOTRE laboratoire et tous les autres auront probablement DISPARU au profit d'USINES à analyses (une par département pour les départements qui le "méritent" ; pour les départements les plus ruraux il faudra faire un peu plus de route...).

Pourquoi ? Et bien en vertu d'une ordonnance parue en 2010 (Voir JO du 15.01.2010, page 819) qui livre le "marché" de l'analyse médicale aux *FINANCIERS* du *CAC 40...

Parmi ces groupes financiers qui ont déjà largement entamé les rachats massifs de labo, figurent des assurances de santé privées, peut-être la votre, qui auront ainsi accès à vos données médicales et pourront " personnaliser" vos factures...

Il y a une solution pour s'opposer à ce scandale :

FAIRE CIRCULER massivement et *SIGNER* cette pétition :

<http://www.toucheapasamonlabo.com/php/index.php>

Plus de 220 000 signatures à ce jour; c'est peu dans l'absolu mais au vu de la discrétion de cette ordonnance, c'est beaucoup !

C'est parce que très peu de gens sont au courant que cette réforme peut passer.

Il faut donc la RÉVÉLER au grand jour : DIFFUSEZ CE MESSAGE,
DIFFUSEZ LE LIEN DE LA PÉTITION